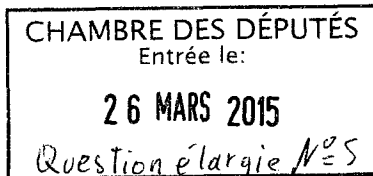




Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la  
Chambre des Député-e-s



Luxembourg, le 26 mars 2015

Monsieur le Président,

Conformément à notre règlement interne, je souhaite poser une **question élargie** à Madame Francine Cloener, Secrétaire d'État à l'Economie.

Début mars, Madame la Secrétaire d'Etat a présenté un plan de modernisation des structures touristiques du Grand-Duché, notamment de l'Office national du tourisme (ONT). En parallèle, on annonce la création d'au moins un nouvel Office régional du tourisme (ORT).

Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Madame la Secrétaire d'État :

1. Quel sera le rôle de l'ONT après sa réforme ?
2. Est-ce que la modernisation de l'ONT aura une incidence sur le fonctionnement des ORT ? Si oui, laquelle ?
3. De quelle façon aura lieu la coordination entre l'ONT modernisé et les ORT actuels et futurs ?
4. Est-ce que les aides financières aux communes qui se sont regroupées dans les ORT sont touchées par cette réforme ? Si oui, de quelle façon ?

Avec mes remerciements anticipés, veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma plus parfaite considération.

Gérard Anzia  
Député